

boutique. Pour se débarrasser des vieilles graines de trèfle, ils ont imaginé de les blanchir au moyen d'une fumigation de gaz acide sulfureux. (1) Elles se trouvent ainsi rajeunies, sans avoir autant de *main* (de poids) que les graines non apprêtées, mais elles ne lèvent plus dans la même proportion, et les plantes qu'elles fournissent résistent difficilement aux influences contraires : la sécheresse surtout leur est fatale. Ce n'est guère qu'alors qu'on soupçonne la fraude ; il est trop tard ; elle ne laisse aucun moyen de la reconnaître, mais elle prouverait une fois de plus, s'il en était besoin, que l'on doit se montrer extrêmement difficile sur le choix des graines pour semence."

Nos lecteurs nous pardonneront la longueur de cette citation en raison de l'importance du sujet. Nous écrivons plus particulièrement pour les cultivateurs, et nous devons prendre leur intérêt chaque fois que l'occasion se présente. Cependant nous sommes heureux de constater que le commerce de graines en Canada n'en est pas encore rendu au point où nous le voyons en France. Néanmoins la fraude existe, elle est palpable, chaque année, on achète comme nouvelles, les graines tellement vieillies qu'elles ont perdu leur faculté germinative. C'en est assez pour se prémunir contre ces tentatives.

Et le moyen, le voici : Le cultivateur produira lui-même sa graine ; mais il la produira avec tout le soin qu'exige cette importante opération. La chose se fait déjà dans quelques localités, et on n'a qu'à s'en louer ; mais les procédés auxquels on a recours, laissent quelquefois beaucoup à désirer. Ainsi, au lieu de récolter la graine de première qualité que donnerait la première pousse de la plante, on fauche cette dernière pour fourrage et on ne récolte la graine que sur la seconde pousse qu'on laisse mûrir à cet effet. Souvent même, on laisse croître la première pousse plus que ne le permet la longueur de l'été et il est bien tard lorsque la graine venue sur la seconde pousse est arrivée à un degré suffisant de maturité. En agissant ainsi, on croit faire double économie. D'abord, on obtient une bonne provision de fourrage ; puis, les tiges d'une seconde pousse sont toujours plus nombreuses, les fleurs aussi par conséquent, de même pour les graines. Le cultivateur pourra donc y gagner sur la quantité ; mais si les tiges sont plus nombreuses, elles sont aussi moins fortes, et alors la qualité laissera à désirer. Si ce mode de recueillir la graine se continue pendant plusieurs années, la plante dégènera et ses produits ne seront plus aussi abondants.

Cette manière de produire la graine ne sera donc pas celle que le cultivateur intelligent adoptera, il tâchera, au contraire, d'en adopter une autre qui évite les inconvénients que nous venons de voir. Pour le guider dans ce choix, nous donnerons les principes de cette culture ; mais comme le sujet est important, nous le traiterons dans un chapitre séparé.

Enfin, nous devons ajouter que toute graine de trèfle âgée de plus de cinq à six ans ne germe qu'imparfaitement ou pas du tout.

Pour s'assurer de la faculté germinative de la graine, on peut la soumettre à un essai préalable, par un moyen bien simple : On prend un certain nombre de graines à essayer, 100 par exemple, puis on place dans une soucoupe un morceau de flanelle constamment humecté avec de l'eau tiède. Au bout de quelques jours, les bonnes graines germent et celles qui ne sont plus capables de germer se couvrent de moisissure. En comptant les graines germées et celles qui ne le sont pas, on a des chiffres exacts sur la valeur relative de la semence ; si, par exemple 75 graines germent, le quart de semence ne vaut rien ; si 66 germent, le tiers ne vaut rien ; si 50 seulement germent, on perd la moitié de la semence ; ainsi de suite en proportion des graines germées.

(1) Le gaz acide sulfureux est produit par la combustion du soufre dans l'air.

Ce genre d'essai ne laisse rien à désirer et on devrait y soumettre toutes les semences dont la qualité est douteuse. Il n'exige aucuns frais et peut rendre de grands services.

*Plantes dans lesquelles on sème le trèfle.*— Le trèfle est une plante vigoureuse ; mais sa première végétation est lente ; si le sol se durcit ou se dessèche avant qu'il ne soit levé ou lorsqu'il est encore jeune, il devient souffreteux et n'atteindra presque jamais un développement considérable ; d'un autre côté, il ne résiste jamais dans son jeune âge aux gelées tardives du printemps. Il devient donc nécessaire pour procurer à cette précieuse légumineuse, une forte croissance, de la mettre dans des conditions où elle n'ait plus à craindre ces inconvénients. Pour cela, le meilleur moyen est de le semer avec une autre plante qui tout en l'abritant lui laisse assez d'espace pour qu'il puisse se développer. Les plantes qui remplissent ces deux conditions sont toutes celles dont la première végétation est vigoureuse et qui laissent le sol assez de bonne heure à l'automne. Ces plantes couvrent rapidement le terrain de leur ombrage, et alors plus de gelées tardives à craindre, la surface du sol ne peut plus se dessécher ni se durcir outre mesure. Nécessairement les jeunes trèfles ne devront pas souffrir notablement, si toutefois ils souffrent. De plus ces plantes qui se récoltent vers la fin de l'été ou dans le commencement de l'automne laissent encore à la légumineuse plusieurs semaines pour continuer son développement, et prendre une force suffisante qui le mette en état de résister aux froids intenses de l'hiver.

Une autre bonne raison qui engage les cultivateurs à semer leurs trèfles avec une autre plante, c'est que la première année de l'ensemencement, le produit en fourrage est à peu près nul, et si on semait le trèfle seul ce serait une année de perdue pour la terre ; tandis qu'en agissant comme nous le conseillons, cette année de non-production n'existe pas. Il est bien vrai que le produit de la culture principale n'est pas aussi abondant que si le trèfle n'avait pas rempli les vides et pris une partie de sa nourriture ; mais tel qu'il est il paie encore amplement les frais de production ; alors nous ne voyons pas pourquoi on le refuserait.

La compensation que l'on obtient par cette manière de cultiver, est surtout évidente lorsque les circonstances climatiques n'ont pas été favorables au développement de la légumineuse et que la germination de cette dernière n'a pu réussir.

Toutes les plantes ne favorisent pas également la croissance du trèfle ; il n'y a de véritablement avantageuses que celles qui ne sont pas rampantes, qui parcourent toutes les phases de leur végétation sans nécessiter aucun sarclage ni *grattage* et dont la croissance ne nuit pas notablement à celle du trèfle.

Voici la liste de celles qui se sèment le plus ordinairement comme aides du trèfle : le lin, l'orge, le blé, le seigle, le sarrasin, l'avoine, les vesces consommées comme fourrage vert, c'est-à-dire coupées lorsque les fleurs commencent à paraître. On choisira parmi ces plantes, celles qui paraîtront les plus convenables suivant la rotation et le sol. Toutefois, il y a encore ici un choix à faire ; ainsi dans une même espèce de plantes, on choisira les variétés de printemps de préférence à celles d'automne ; car avec les variétés d'automne, les graines de la légumineuse trouvent une terre trop rassie, trop dure même, où il devient extrêmement difficile de les couvrir, et où leur première végétation est par conséquent très-languissante. Parmi les plantes de printemps, le lin est incontestablement l'une des meilleures, puis viennent l'orge, le blé. De toutes les céréales, l'avoine est la moins convenable. Nous en avons eu une preuve irrécusable ici il y a quelques années.

(A continuer.)